



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** vous est donné que le conseil municipal de la Municipalité du Village de Val-David a, lors de sa séance ordinaire tenue le 9 juillet 2019, adopté le règlement suivant :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 605-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 605 CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME AFIN D'Y AJOUTER UN MEMBRE DU CONSEIL

AVIS vous est également donné que ce règlement est déposé à la mairie, au bureau des affaires juridiques, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières du bureau ainsi que dans le site internet de la Municipalité.

**DONNÉ À VAL-DAVID**, ce 16e jour du mois de juillet 2019.

Lucie Gendron,  
Greffière par intérim